

23 déc 2022 -12:46

Restauration des façades du musée de l'Armée et d'Autoworld dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles

La Régie des Bâtiments procèdera à la restauration des façades et de la menuiserie des bâtiments du War Heritage Institute (musée de l'Armée) et d'Autoworld dans le parc bruxellois du Cinquantenaire à partir de 2023 jusqu'à 2026. Le Conseil fédéral des ministres a donné son accord le 23 décembre 2022.

Les travaux de restauration se dérouleront en 4 phases qui se chevaucheront, de telle sorte que lorsque l'exécution d'une phase sera en cours, la préparation de la phase suivante commencera. Le coût total est estimé à 27,7 millions d'euros, T.V.A. comprise.

Les travaux seront précédés d'études préparatoires, telles qu'un inventaire amiante, un métré des façades, une analyse des matériaux et des dégradations des façades, des études sur l'historique de la construction et la technique des matériaux ainsi qu'une étude de stabilité.

Vu le caractère classé du parc du Cinquantenaire et des bâtiments, les travaux sont exécutés en collaboration avec la Commission royale des Monuments et Sites.

Ce projet suit le projet de rénovation de grande ampleur des toits des musées du Cinquantenaire qui a démarré en 2018 et se trouve à présent dans sa phase finale.

Les travaux s'inscrivent dans le Projet 50/200 et donneront un nouvel élan au site du Cinquantenaire à l'approche du bicentenaire de la Belgique en 2030.

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments, adjoint au Premier ministre :

« *La préservation et l'amélioration énergétique du patrimoine symbolique de l'Etat est une priorité pour moi. Ma volonté est de finaliser la rénovation du Cinquantenaire (Institut royal du Patrimoine Artistique et Musées royaux d'Art et d'Histoire) pour le 200ème anniversaire de notre pays. La Régie des bâtiments ne ménage pas ses efforts pour atteindre cet objectif.* »

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique :

« *La phase suivante de la rénovation des toitures, façades et fenêtres des musées du site emblématique du Cinquantenaire nous rapproche encore de la revalorisation complète du site en vue du bicentenaire de la Belgique en 2030. Ce site poursuit donc sa transformation d'un lieu d'exposition de collections en un parc muséal du 21e siècle.* »

Travaux en 4 phases (2023-2026)

Phase 1 : Hall de l'aviation musée de l'Armée (2023-2024)

Dans la première phase, 3 des 4 façades du Hall de l'aviation du musée de l'Armée seront restaurées. La façade avant donnant sur l'esplanade a déjà été restaurée entièrement en 2013 et ne fait pas partie de ce marché.

L'objectif est de démarrer les travaux de restauration à la mi-2023.

La façade arrière nord (700 m²) du Hall de l'aviation sera dotée d'un vitrage isolant sous vide et une isolation sera placée dans l'espace situé derrière le revêtement de façade en zinc (802 m²).

La façade latérale du Hall de l'aviation sera pourvue d'un vitrage de restauration à isolation thermique (197 m²), de nouveaux profilés métalliques à rupture de pont thermique (197 m²) et d'une nouvelle porte coulissante métallique isolée.

Les toits et les façades vitrées du Hall de l'aviation sont déjà en cours de rénovation et font partie de la dernière phase de rénovation des toits des musées du Cinquantenaire.

Phase 2 : Autoworld (2024-2025)

Dans la deuxième phase, toutes les façades d'Autoworld, y compris la façade avant donnant sur l'esplanade, seront restaurées.

La rénovation des toits et des façades vitrées d'Autoworld est en cours d'achèvement et fait partie de la rénovation de grande ampleur des toits des musées du Cinquantenaire.

Phase 3 : Halle Bordiau et façades avant et intérieures du musée de l'Armée (2025-2026)

La phase 3 comprend différentes façades du musée de l'Armée, dont les façades de la halle Bordiau et la façade avant du côté de l'esplanade. Les façades extérieures entourant l'entrée de service seront également rénovées.

Phase 4 : Arc de Triomphe (2026)

La dernière phase concernera la rénovation de l'Arc de Triomphe et de la galerie extérieure ouverte semi-circulaire (hémicycle). Les statues en bronze des arcades seront également nettoyées.

La couverture de toiture et la terrasse en bois seront rénovées au cours du premier trimestre de 2023 et font partie du projet de rénovation de grande ampleur des toits.

Une amélioration énergétique

Les travaux de restauration comprennent le nettoyage, la réparation et la restauration des façades entières et de la menuiserie correspondante.

Les façades sont construites à partir d'une ossature métallique avec une maçonnerie de remplissage en briques et/ou en pierres naturelles. La pierre calcaire de Tournai, la pierre de Gobertange, la pierre bleue belge, également connue sous le nom de « petit granit », et la pierre du Hainaut sont les principales pierres utilisées.

La menuiserie est essentiellement une menuiserie métallique avec ici et là une réparation récente en aluminium ou en bois. Les éléments décoratifs manquants sur les façades seront soit consolidés, soit restaurés.

Des améliorations énergétiques sont possibles uniquement au niveau de la menuiserie. L'isolation des façades n'est pas faisable techniquement et n'est guère une option vu le caractère classé du site du Cinquantenaire.

La menuiserie déjà remplacée par du double vitrage dans des phases de construction précédentes sera dotée d'un nouveau vitrage répondant aux normes énergétiques actuelles. La menuiserie à simple vitrage sera remplacée par du double vitrage. Le type de verre sera déterminé en fonction des études préliminaires et doit être soumis à la Commission royale des Monuments et Sites.

L'objectif est de réduire la consommation HVAC (ventilation, climatisation et chauffage) de 10 à 15 % après la restauration des façades et de la menuiserie. En combinaison avec l'isolation des toits, l'impact total devrait se chiffrer à environ 20-30 % pour les espaces chauffés rénovés.

Fiche technique

Propriétaire : État belge
Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments
Durée des travaux : 2023-2026
Bureau d'études : encore à déterminer
Entrepreneur : encore à déterminer
Coût total des travaux : environ 27,7 millions d'euros, T.V.A. comprise

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be